



« MÊME SOL : MÊMES DROITS, MÊME VOIX »

Réunit autour de l'Appel-pétition figurant au verso (signé par plus de 600 élus de tous mandats et près de 60 000 citoyens) 70 organisations d'accord sur la revendication du droit de vote aux élections locales pour les étrangers non communautaires. La **majorité de la population** générale la partage à 56% (75% parmi les jeunes).

Une promesse dont la satisfaction est différée depuis 20 ans.

Mesure d'**équité** : les ressortissants de l'U. E. disposent déjà de ce droit.

Mesure de **reconnaissance** et de **partage** de la démocratie touchant deux millions de personnes exclues du droit civique (près de 6 millions avec leurs familles).

Mesure de **droits de l'homme, antidiscriminatoire**, répondant au principe d'**égalité** placé au cœur d'une démocratie **participative élargie et solidaire**, soucieuse de former des citoyens actifs et responsables, sans réticence à l'égard de l'altérité, conçue comme enrichissement du « vivre-ensemble » concret fondant une **citoyenneté de résidence** moderne et ouverte.

Le Collectif, fondé en 1999, par le Mrap, Léo Lagrange et la Ldh, a traduit cette **exigence de la société civile** pour l'ancrer dans le débat public, et contribué à ce que la représentation nationale adopte le 4 mai une **proposition de loi**, bloquée aujourd'hui au Sénat, et non reprise par le gouvernement.

Au niveau national, outre ses activités passées (pétitions, réunions publiques, publication d'affiches et de presse, exposition coproduite par le Mrap et Léo Lagrange, manifestations, campagne d'inscription des jeunes...), « Même sol : mêmes droits, même voix », à l'occasion des élections municipales, a :

1/adressé aux têtes de listes une lettre assortie d'un questionnaire . Le but en est : de **sensibiliser** ces élus potentiels à la situation des étrangers non ressortissants de l'UE,

- les interroger leurs **futurs engagements** à ce sujet.

Ces outils sont utilisés par une **soixantaine de collectifs locaux** ayant recueilli les signatures et organisé des débats publics, via chacune des organisation membre du collectif, qui collecte et traite les résultats rendus publics.

Avec « Pour une véritable citoyenneté européenne » et « Un résident une voix » il a organisé la Conférence de Presse du 14 mars 2001.

Avec eux et les Collectifs locaux il appelle à **toutes formes d'initiatives festives** et autres associant la population à la revendication.

Il poursuit **son action** pour les prochains scrutins, législatif et présidentiel, afin que les candidats s'engagent clairement à faire aboutir la loi.

Paris, le 14 mars 2001

Appel à signature :

Elections européennes en 1999, élections municipales en 2001, les ressortissants de l'Union européenne sont électeurs et éligibles. En accordant ce droit, la France avance vers l'égalité des droits, mécanisme indispensable à l'exercice de la citoyenneté et à la démocratie.

Alors pourquoi couper cet élan en refusant la citoyenneté politique à ceux qui résident de façon permanente sur notre sol, sous prétexte qu'ils sont extra-communautaires ? Comment imaginer que ces résidents qui participent comme les autres citoyens à la vie économique et sociale du pays, qui y sont parfois installés depuis plusieurs dizaines d'années, n'aient pas le droit de vote ?

Les droits des étrangers sont reconnus en quasi totalité dans l'entreprise (syndicat, élections prud'homales). En 1981, ils ont obtenu le droit d'association et le droit de diriger une association. Ils participent ainsi pleinement à la vie de notre société. Pourquoi n'auraient-ils pas les mêmes droits dans la ville où ils vivent et paient leurs impôts ? Les étrangers extra-communautaires, qui sont 15 millions à résider en Europe, doivent disposer des mêmes droits que leurs concitoyens européens. Si la citoyenneté ne se résume pas au droit de vote, le droit de vote est partie intégrante de la citoyenneté.

Organisations signataires :

AIDDA, AIDES – fédération nationale, Alternatifs (les), Associations de Défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), Association de recherche, de communication et d'action pour les traitements du SIDA (ARCAT-SIDA), Association de soutien à l'expression des communautés d'Amiens (ASECA), Association des Enseignants pour la Formation des Travailleurs immigrés (AEFTI), Association des Femmes relais de Montfermeil (ARIFA), Association des Travailleurs Marocains en France (ATMF), Association des Travailleurs de Turquie (ATT), Association des travailleurs et de la jeunesse, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS), CEFED, Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (CIEMI), Chiche, Collectif Portugais pour une pleine citoyenneté (CPPC), Confédération Générale du Travail (CGT), Confédération Nationale des Radios Libres (CNRL), Confédération Syndicale des Familles (CSF), Conseil Consultatif des Etrangers de Strasbourg (CCES), Conseil de la Jeunesse Pluriculturelle de France (COJEP), Conseil Français des Associations d'Immigrés de Turquie (CFAIT), Conseil National des Associations Familiales Laïques, (CNAFAL), Culture et Liberté, Droit au Logement (DAL), Droits Devant !!, FCPE, Fédération de Centres de Vacances et de Formation (FCVF), Fédération de l'Education Nationale (FEN), Fédération de l'Education, de la Recherche et de la culture – CGT (FERC-CGT), Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), Fédération française des Clubs UNESCO, Fédération parisienne du Parti Socialiste, Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR), Fédération Nationale des Francas, Fédération Nationale des Maisons des Potes, Fédération Nationale Léo Lagrange (FNLL), Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), France-Libertés, Fréquence Paris Plurielle (FPP), Groupe d'appui France au

Forum des Migrants de l'Union Européenne, Groupe d'information et de soutien aux immigrés (GISTI), IFAFE (Initiative des Femmes Africaines de France et d'Europe), Jeunes Radicaux de Gauche (JRG), Jeunesse Etudiante Chrétienne (JEC), Jeunesses Communistes (JC), JCR, JOC, « Justice, Paix et Liberté », Le Manifeste contre le FN, Lettre de la Citoyenneté, Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), Ligue des droits de l'homme (LDH), MAKI, Mémoires 2000, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouvement des Jeunesses Communistes Françaises (MJCF), Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), Parti Communiste Français (PCF), Pionniers de France, Portugais de France Actifs et Solidaires (PFAS), Pote à pote, Ras l'Front, Fédération des Syndicats Généraux de l'Education Nationale et de la Recherche Publique (SGEN-CFDT), Solidaire Unitaire Démocratique (SUD), Solidarité Jeunesses (SJ), SOS-Racisme, Syndicat de la Magistrature (SM), Syndicat National des Enseignants du Second Degré – Fédération Syndicale Unitaire (SNES-FSU), Syndicat National Professionnel des Gens du Voyage Français en Europe (SNPGVFE), Union Démocratique Bretagne (UDB), Union Nationale des CPCV, Union Nationale des Etudiants de France (UNEF), Union Nationale des Etudiants de France – Indépendante et Démocratique (UNEF-ID), Union Nationale des Gens du Voyage (UNGV), Union Nationale des Gens du Voyage Français en Europe Unie (UNGVFEU), Union Nationale Lycéenne (UNL), Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA), Union Tsiganes et Voyageurs de France (UTVF), Les Verts

Je demande aux pouvoirs publics de mettre en place les réformes nécessaires pour que tous les étrangers, ressortissants de l'Union européenne ou non, puissent voter et être éligibles aux élections municipales de 2001

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fonction (élective éventuellement):

Signature :

Pour contacter le collectif :

Fédération nationale Léo Lagrange
153, avenue Jean Lolive
93 695 Pantin Cedex
T : 01 48 10 65 60 – F : 01 48 10 65 66

Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié entre les peuples
43, boulevard de Magenta
75 010 Paris
T 01 53 38 99 99 – F 01 40 40 90 99